

**RÈGLEMENT NUMÉRO 741-2**  
(adopté par la résolution 216-07-2023)

---

**MODIFIANT L'ANNEXE A DU RÈGLEMENT 741 POUR RÉVISION, AJOUT  
ET/OU MODIFICATION DE TARIFICATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS,  
BIENS OU SERVICES MUNICIPAUX**

---

**Attendu** le besoin de la municipalité de revoir l'entièreté de la grille de tarification des divers activités, biens ou services municipaux afin de s'arrimer aux règlements en vigueur;

**Attendu qu'** une mise à jour par révision, ajout et/ou retrait de tarifications associées à la mise en application de ces règlements s'impose afin d'assurer la conformité de telles tarifications;

**Attendu qu'** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 20 juin 2023 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

En conséquence, **sur proposition de monsieur Michel St-Amour**, il est unanimement résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Damien ordonne et statue, par le présent règlement, ce qui suit :

**ARTICLE 1 MODIFICATION DE TARIFICATIONS**

L'annexe A du règlement 741 intitulé « Tarification d'activités, biens ou services municipaux » et ses modifications sont abrogées et remplacées intégralement par ce qui suit :

**ANNEXE A - RÈGLEMENT N° 741**

Service des loisirs				
DESCRIPTION	EXPLICATION	TARIF		
Camp de jour		enfant		
		1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
pour résident	Enfant résident coût 8 semaines	275 \$	233,75 \$	206,25 \$
	Enfant résident coût à la semaine	50 \$	50 \$	50 \$
<b>Service de garde</b>				
	Prix à l'unité (matin 7 h 30 à 9 h) et (soir 16 h à 17 h 30)	2,50 \$	2,50 \$	2,50 \$
	Prix pour le 8 semaines du camp (matin et soir)	75 \$	75 \$	75 \$

	Pénalité de retard coût à la minute	1 \$	1 \$	1 \$
<b>Location salle</b>				
	Centre multifonctionnel / grande salle conférence, sous-sol	gratuit		
	Centre loisirs / grande salle	gratuit		

### Service de l'urbanisme et de l'environnement

TYPE DE PERMIS / CERTIFICAT / AUTRES	DESCRIPTION	TARIF
<b>Permis de lotissement</b>		50 \$ / lot
<b>Permis de construction (résidentiel)</b>	Nouveau - bâtiment principal	200 \$ / logement
	Agrandissement bâtiment principal	100 \$
	Transformation bâtiment principal	60 \$
	Bâtiment accessoire (garage, abri d'auto)	60 \$
	Bâtiment accessoire (autres)	50 \$
	Rénovation, transformation, réparation - bâtiment accessoire	50 \$
<b>Permis de construction (commercial, industriel, institutionnel, agricole, public, récréatif, conservation, forestier)</b>	Nouveau bâtiment principal	400 \$
	Agrandissement bâtiment principal	200 \$
	Rénovation, transformation, réparation bâtiment principal	150 \$
	Bâtiment accessoire (construction, rénovation)	100 \$
	Nouvelle tour de télécommunication	400 \$
<b>Certificat d'autorisation</b>	Rénovation - bâtiment principal	60 \$
	Démolition ou déplacement d'un bâtiment	50 \$
	Piscine hors-terre, spa	50 \$
	Piscine creusée	60 \$
	Clôture, mur de soutènement, muret	50 \$
	Balcon, galerie, perron, patio	50 \$
	Abattage d'arbres (travaux sylvicole)	100 \$
	Enseigne (installation, agrandissement, remplacement, déplacement)	50 \$
	Travaux en rive et/ou littoral et/ou milieu humide	50 \$
	Système de traitement des eaux usées – installation septique (installation, modification, agrandissement, reconstruction)	100 \$
	Système de prélèvement d'eau – puits (installation ou déplacement)	75 \$
	Remblai / déblai	50 \$
	Carrière / sablière / gravière (nouvelle exploitation, agrandissement)	400 \$
	Changement d'usage	50 \$
	Activités professionnelles à domicile	50 \$
	Location de chambres	50 \$
	Résidence de tourisme, gîte touristique, hébergement non conventionnel, entreprise rural	50 \$
	Élevage domestique restreint	50 \$
	Fermette	50 \$
	Sentier carrossable privée	50 \$

	Renouvellement de permis	25 \$
	Événement temporaire (règlement 720)	100 \$
	Usage temporaire autorisé	100 \$
	Vente extérieure temporaire (arbres de Noël, produits maraîchers)	25 \$
	Vente itinérante (règlement 692)	500 \$
	Camion de cuisine	300 \$
	Cantine temporaire	25 \$
<b>Demande de dérogation mineure</b>		600 \$
<b>Demande d'usage conditionnel</b>		600 \$
<b>Demande de modification aux règlements d'urbanisme</b>		800 \$
<b>Demande pour projet intégré</b>		600 \$
<b>Lettre d'information – installations septiques</b>		25 \$
<b>Plan image (règl. 680)</b>	<u>Valeur du projet</u> :	
	0 – 1 million \$	100 \$
	1 000 001 \$ - 5 millions \$	200 \$
	5 000 001 \$ - 10 millions \$	300 \$
	10 000 001 \$ et +	400 \$

### Service des transports

DESCRIPTION	EXPLICATION	TARIF
<b>Services aux citoyens</b>	Nouvelle entrée de service (aqueduc-égout)	Selon le coût réel des travaux (entrepreneur choisi par la municipalité)
	Ouverture et fermeture de service (aqueduc-égout)	Sans frais durant les heures ouvrables ou 100 \$ à l'extérieur des heures ouvrables
<b>Services à usage restreint</b>	<b>Ces services ne sont pas disponibles en usage normal. Ils pourraient cependant être requis en situation d'urgence ou de pénurie pour les organisations publiques. Le jugement de ces situations est confié à la direction du Service concerné.</b>	
	Aide d'un employé : contremaître - facturé à la demi-heure près	Selon le tarif de location des équipements du MTQ en vigueur
	Aide d'un employé : opérateur ou conducteur - facturé à la demi-heure près	Selon le tarif de location des équipements du MTQ en vigueur
	Aide d'un employé : journalier - facturé à la demi-heure près	Selon le tarif de location des équipements du MTQ en vigueur
	Prêt de petits outils et machinerie (avec un employé opérateur)	Selon le tarif de location des équipements du MTQ en vigueur
	Prêt d'un employé	Selon le tarif de location des équipements du MTQ en vigueur

Location d'une excavatrice (incluant l'opérateur)	Selon le tarif de location des équipements du MTQ en vigueur
Location d'une niveleuse (incluant l'opérateur)	Selon le tarif de location des équipements du MTQ en vigueur
Location d'un camion 10 roues (avec chauffeur)	Selon le tarif de location des équipements du MTQ en vigueur
Location d'un camion 6 roues (avec chauffeur)	Selon le tarif de location des équipements du MTQ en vigueur
Location de camionnette de service avec gyrophares (incluant le chauffeur) pour travaux de signalisation routière	Selon le tarif de location des équipements du MTQ en vigueur
Location d'un véhicule tout terrain (VTT) (incluant le conducteur)	Selon le tarif de location des équipements du MTQ en vigueur
Location d'une dégeleuse de ponceau (incluant un employé) - carburant en sus	Selon le tarif de location des équipements du MTQ en vigueur
Location de déchiqueteuse (incluant un employé) - carburant en sus	Selon le tarif de location des équipements du MTQ en vigueur
Location de génératrice (incluant un employé) - carburant en sus	Selon le tarif de location des équipements du MTQ en vigueur
Location de faucheuse (incluant un employé)	Selon le tarif de location des équipements du MTQ en vigueur

### Service de l'administration

DESCRIPTION	TARIF
Confirmation de taxes (en ligne)	Tarif PG Govern
Confirmation certifiée par le secrétaire-trésorier	gratuit
Assermentation	gratuit
Chèque sans provision	42,50 \$
Télécopie	1 \$/page
Licence de chien	30 \$ / chien
Recouvrement de taxes par avocat ou MRC	frais engagés auprès de tiers
Frais d'intérêt	11 %
Frais de pénalité	5 %
Reproduction de documents ***	taux en vigueur ***
***	Taux déterminés à la section II Documents détenus par les organismes municipaux du <i>Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels</i>

## ARTICLE 2 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la *Loi*.



Pierre Charbonneau  
Maire



Hugo Allaire  
Directeur général

Avis de motion :	20 juin 2023
Adoption :	18 juillet 2023
Publication :	21 juillet 2023
Entrée en vigueur :	21 juillet 2023